

UN PÔLE QUI RELÈVE LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉNERGÉTIQUES



Des déchets valorisés

Le site valorise les déchets selon plusieurs procédés.

1 262
t/an 

Déchets recyclables accueillis en déchèterie : les déchets sont acheminés vers des filières de recyclage.
Une partie des encombrants déposés par les particuliers à la Ressourcerie est réparée grâce au partenariat avec La Varappe pour leur rendre leur valeur d'usage.

22 500
t/an 

Déchets verts réceptionnés sur la plateforme de compostage **Compost NFU 44051 :** les déchets verts et biodéchets sont transformés en compost, revendu aux collectivités, aux particuliers, aux professionnels des espaces verts et aux agriculteurs locaux.

340
t/an 

Bois : il est préparé pour être recyclé en panneaux d'ameublement ou transformé en biomasse pour des chaufferies bois.

30 000
Mwh/an 

De production électrique soit l'équivalent de la consommation de

9 000 foyers

Le biogaz* est valorisé en électricité. Une partie est revendue à EDF, l'autre alimente certaines installations du site, en autoconsommation.

Repères
*Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

* Les lixiviats sont les liquides issus de la percolation de l'eau de pluie dans les déchets. Ils sont récupérés et traités sur place par évapo-concentration à l'aide d'une unité d'osmose.

* Le biogaz est issu de la fermentation des déchets stockés. Il est capté à l'aide d'un réseau de canalisations reparti sur toute la zone d'exploitation.



VOTRE CONTACT :

Route du Vallon Dol
13240 SEPTÈMES-LES-VALLONS / FRANCE
www.poledevalorisation-septemeslesvallons.fr
04 91 65 83 21

PÔLE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE SEPTÈMES-LES-VALLONS



 **VEOLIA**

Le pôle de valorisation des déchets existe depuis 1975. Partenaire de la dynamique territoriale, il s'intègre au paysage et offre un service de déchèterie apprécié des usagers. Il propose des solutions de traitement, de recyclage et de valorisation à la pointe de la technologie, s'inscrivant ainsi dans les orientations nationales, notamment la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

UN PÔLE QUI RELEVÈ LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉNERGÉTIQUES

Présent depuis 1975, le pôle de valorisation des déchets de Septèmes-les-Vallons accueille une installation de stockage et de valorisation énergétique des déchets non dangereux (capacité actuelle de 250 000 tonnes de déchets par an), et des activités de recyclage. Il répond aux défis environnementaux d'aujourd'hui.



Des contrôles rigoureux et transparents

- Contrôle de la nature des déchets au niveau du pont à bascule et du déchargement
- Inspection annuelle de la DREAL*, avec suivi réglementaire
- Analyse des rejets liquides et gazeux par un laboratoire agréé
- Surveillance réglementaire des eaux propres issues du traitement des lixiviats*
- Surveillances journalières des installations par les équipes qualifiées du site et la direction technique Veolia
- Rapports semestriels et annuels présentés aux autorités (Préfecture, Dreal...) et aux riverains lors des Commissions de Suivi de Site (CSS)

Des apports strictement identifiés

Sur l'espace déchèterie

Encombrants Végétaux Ferrailles Cartons D3E
Plastiques Bois B Bois A

Sur la plateforme de compostage

Déchets verts Biodéchets

Sur l'espace de stockage

Déchets ménagers résiduels des particuliers
Déchets ayant fait l'objet d'un tri préalable au sein d'installations spécifiques.

Un pôle proximité

Plus de 80 % des déchets proviennent du bassin de vie de la Métropole Aix-Marseille Provence

NOS ENGAGEMENTS AU QUOTIDIEN

Pour le confort

Pour le confort des riverains, des mesures permettent de maîtriser les odeurs. Le biogaz est collecté au fur et à mesure de l'exploitation, grâce à un réseau de drains qui quadrillent les casiers. Les rejets atmosphériques sont contrôlés par un bureau d'études indépendant. Depuis 2015, AIR PACA au travers d'une convention tripartite conclue avec la Mairie de Septèmes-les-Vallons et la Métropole Aix-Marseille Provence, mène une campagne de surveillance des odeurs et de la qualité de l'air. Les résultats sont tous inférieurs aux seuils de référence.



Pour la sécurité

De nombreuses actions de prévention et de sensibilisation ont été mises en place pour assurer la sécurité et le confort des riverains et usagers de la voie desservant le site de Septèmes-les-Vallons (chemin de la Bigotte et route du Vallon Dol) :

- Deux voitures « sécurité convoi » encadrent la descente des camions à partir du site à une vitesse limitée à 30 km/heure.
- La circulation de ces convois à la sortie du site est totalement interrompue aux heures d'entrées et de sorties des écoles.
- Pendant ces interruptions, les camions sont stockés sur un parking à l'intérieur du site.

Les parcours piétonniers ont été sécurisés tout au long des trottoirs amenant aux écoles et dans les zones habitées.



Pour la biodiversité

Le pôle constitue un espace vert de 20 hectares préservé assurant une réserve faunistique et florale sur un site en périphérie urbaine. Des nichoirs et des bassins favorisent le développement de centaines d'espèces. Neuf ruches gérées par un apiculteur local produisent du miel. Le pôle contribue au programme mené par l'association Colineo pour réintroduire les mésanges, afin de lutter contre l'invasion des chenilles processionnaires. Des espaces forestiers traditionnels ont été aménagés sur certaines zones du site.



NOS ENGAGEMENTS AU QUOTIDIEN

Pour l'innovation

Régulièrement le pôle investit dans des équipements pour rester à la pointe de l'innovation. Un système ORC transforme la chaleur des moteurs de valorisation électriques en énergie supplémentaire. Le pôle a été équipé d'un déconditionneur qui permet de séparer les biodéchets des emballages.



Pour l'environnement

Dans une démarche d'amélioration continue, le pôle est certifié Environnement ISO 14001. Afin de préserver les ressources en eau, le site valorise pour sa propre consommation les eaux traitées issues des lixiviats.



Pour l'emploi

Plus de 20 personnes travaillent sur le pôle. Les entreprises locales sont sollicitées pour les travaux de terrassement, de l'entretien paysager, de la fourniture de matériaux. Il s'agit d'une contribution directe à la dynamique économique locale. Cette implication territoriale prend également la forme d'un soutien durable à des associations telles que la Régie Service Nord littoral et le chantier d'insertion du parc Kalliste (Marseille 15^e), ou encore Cap au Nord Entreprendre.

